



Conseil d'école, école élémentaire André Gide
Mardi 20 mai 2014

Directeur : Frankie SAMSON

IEN : Frédéric PUZIN (absent excusé)

Enseignants :

Catherine CABACAS (Décharge CM1/ CM2), Catherine CLAIN (ZIL), Amélie EON (CE1), Isabelle LE GEAY (RASED) absente excusée, Marie LOMBARD (CP), Jean-Luc MOTCHAN (CE1/CE2), Sandra ROUGIER (CP/CM1), Frankie SAMSON (CM1/CM2),

Parents élus :

FCPE Virginie LE VOT	Damien DEFRANCE
FCPE Peggy MOREL	Catherine LAVIGNAS
FCPE Elisabeth REINO-MIGNOT	
AIPE Nicolas LECLERE	Natacha PERIOU
AIPE Bénédicte CUISSET	

Mairie : Mme Christine MERCIER, Mme Éliane GOLLIOT, M Jean TANCEREL

AVS : Marie DORCHENE, Monique LAY, absentes excusées

Représentants du périscolaire / Temps du midi

David LEMPERIERE (Absent Excusé)
Clément DUPEROUX

Ordre du jour

- 1) Bilan de l'année scolaire
- 2) Organisation de la fête de l'école du 20 juin 2014
- 3) Perspectives pour l'année scolaire 2014/2015
- 4) Nouveaux rythmes scolaires pour l'année 2014/2015
- 5) Dates à retenir
- 6) Points mairie
- 7) Questions diverses des Parents :

Nombre de jours sans enseignants remplacés (1)

Nombre d'élèves et structure pédagogique l'an prochain notamment pour les CP, départ d'enseignant (3)

Organisation des mercredis et notamment l'après-midi (4)

1) Bilan de l'année

- Un bilan global positif. Quelques bémols :

Règlement intérieur de l'école pas toujours respecté

Absences d'élèves aux moments festifs pour les parents et à la cérémonie du 8 mai

Quelques problèmes pour les doubles niveaux, surtout ceux de deux cycles différents, pour certaines sorties ou projets.

- Tous les projets annoncés ont été réalisés par les classes ou sont sur le point de l'être.

- De nombreux projets et sorties réalisés en partenariat avec la mairie (Estaminet, Maison de l'Environnement, Maison des Bonheur, Port Royal, Médiathèque Jacques Brel, Services des sports, Service culturel, Centre d'action sociale, Services techniques, Police municipale, Service Réussite éducative, Service Enfance/Périscolaire). 2 classes PEAC (Projet Éducatif Artistique et Culturel) cette année (CP/CM1 Sciences et CM1/CM2 Arts plastiques, avec financement réparti entre la Direction académique, les partenaires et de la coopérative). 1 projet Apprendre à porter secours.

- Merci à tous nos partenaires : Services municipaux, Marianne PASSELERGUE (intervenante chant), Anne SLACIK (artiste pour le Livre Infini 10), la FNACA (Fédération des Anciens Combattants d'Algérie), Gabrielle NADAL (infirmière scolaire), Anna DRENNAN (intervenante anglais), Séverine Vidal (écrivain pour écriture de contes collectifs), Chaïa LABRAG (maman d'élève chorégraphe pour les 40 ans), Seniors de Magny, l'USEP, la Gendarmerie nationale, l'Association Ville Verte, l'Association Prévention routière, l'Institut de Promotion de la Santé, le Salon du livre Lireval, Envol Espace (séjour à Berlin), l'école Louise Weiss pour le prêt des salles informatiques, Olympio.

- Un spectacle de chant choral réussi le 14 février pour les cycles 2. Merci aux parents pour leur présence et leurs crêpes.

- Une fête des 40 ans réussie. Merci à tous les partenaires qui ont œuvré à sa réalisation : Service culturel de la commune, Services techniques, Périscolaire, Amis de l'Estaminet, Association Histoires d'écoles, école maternelle Gide, Chaïa LABRAG.

- Séjour à Berlin. Bilan très positif. Toutes les visites prévues ont été faites. Séjour très réussi et sous le soleil, bonnes conditions d'hébergement et de restauration. Merci aux 2 animateurs qui nous accompagnaient : Elodie et Damien, très efficaces et très professionnels.

- Mise en place du projet 1 fruit à la récré prévu vendredi 9/05 matin, vendredi 16/05 après-midi, vendredi 30/05 matin, vendredi 13/06 après-midi, vendredi 20/06 matin, vendredi 4/07 après-midi. Fruit fourni par la mairie, distribué avec l'aide d'une classe à chaque fois. Un projet Arbres fruitiers sera mis en place l'an prochain avec le PNR (Parc National Régional) et SQY en transition. 5 arbres fruitiers (1 par classe) seront plantés et entretenus par les classes.

- Les évaluations nationales CE1 et CM2 ne sont pas obligatoires cette année. Les enseignants de CE1 et de CM2 souhaitent les mettre en place courant juin car elles donnent une bonne image des réussites et des difficultés des élèves et permettront d'orienter nos choix pour le nouveau projet d'école 2015/2018.

- Liaison CM2/6^{ème}

Journée d'immersion des CM2 en 6^{ème} et 5^{ème} le 3 juin. Des groupes de 2 ou 3 CM2 seront intégrés dans des classes de 6^{ème} ou de 5^{ème} toute la journée- Repas pris au collège.

1 réunion enseignant CM2 et principal du collège est prévue en juin pour les PPRE passerelle à prévoir (Projets Personnels de Réussite Éducative pour les élèves fragiles et aux besoins spécifiques en CM2)

- SRAN (Stages de remise à niveau)

Deux stages seront proposés à certains élèves de CM1 et de CM2 du 7 au 11 juillet ou du 25 au 29 août. Organisés gratuitement par l'Éducation nationale avec 1 enseignant volontaire pour 6 à 8 élèves. Le stage permet de remédier certaines difficultés en français et mathématiques.

- Nous remercions Mme BERTHELARD, parent FCPE élue démissionnaire, pour son implication dans la vie de notre école.

- Bilan coopérative scolaire : Solde approximatif de 2 300 euros (Avant fête de l'école)
Nous prévoyons pour l'année prochaine deux appels aux dons des parents en octobre et en mars.

- Bilan USEP : Subvention Départementale reçue. Solde approximatif de 900 euros

- Bilan Périscolaire : Départ d'Élodie. Mohammed, stagiaire, a commencé la semaine dernière.

La fête du périscolaire aura lieu le vendredi 27/06 à partir de 17h00 sous forme de Jeux et d'Ateliers.

NAP : Ateliers prévus l'an prochain : Magie, Sculpture avec évolution de la pâte à modeler à l'argile, relaxation, petits jeux sportifs.

Encadrement des NAP : 1 animateur pour 10 en maternelle, 1 pour 14 pour les élémentaires.

2) Organisation de la Fête de l'école du Vendredi 20 juin

- Repas : Les parents sont invités à apporter différentes types de préparations culinaires suivant la classe de leur enfant. Il est demandé aux familles de prévoir la quantité en fonction du nombre de leurs membres présents à la fête.

Un concours de dessert en noir et blanc sera organisé et des récompenses seront remises aux gagnants.

Les préparations seront gratuitement proposées sous forme de buffet.

- Stands

1 stand Pêche à la ligne

1 stand chamboule tout

1 stand pistolet à eau + bougie à éteindre

1 stand roue de la fortune

1 stand maquillage

1 stand Vente d'enveloppes gagnantes et distribution des lots

1 stand vente de crêpes et Mister Freeze

1 structure gonflable

Les parents peuvent se proposer pour tenir les stands à tour de rôle.

- Vente d'enveloppes gagnantes et tombola

Peu de lots récoltés cette année.

- Les programmes réalisés par les enfants seront vendus au prix de 2 euros. Chaque programme numéroté participera ensuite à une grande tombola pour 50 lots spéciaux. Le gros lot sera une tablette numérique achetée par la coopérative scolaire.

Les enveloppes, toutes gagnantes, seront vendues au prix de 1 euro

- Exposition en Noir et Blanc des dans le préau de l'école

- Spectacle de danse proposé par Madame LABRAG (à confirmer)

3) Perspectives pour l'année scolaire 2014/2015

Effectifs et structure

Effectifs prévus à ce jour : 117 élèves pour 5 classes

24 CP, 30 CE1, 26 CE2, 20 CM1, 17 CM2

2 Structures possibles :

1 niveau par classe mais lourd effectif des cycles 2

1 CP à 24, 1 CE1 à 26, 1 CE2 à 26, 1 CM1 à 20, 1 CE1/CM2 à 21 avec 17 CM2 et 4 CE1

1 redoublement prévu en CP, 1 orientation CLIS en CE2

1 sondage sera réalisé en juin, par l'intermédiaire des cahiers de correspondance, pour connaître les éventuels déménagements.

3 élèves prévus avec AVS (1 CE1, 1 CM1 (dossier en cours), 1 CM2), 2 AVS

Départ d'Amélie EON

Projets 2014/2015

- Thème en liaison avec le périscolaire : non défini
- 1 séjour scolaire prévu pour CM2 ou CE1/CM2 suivant la structure retenue
- 1 classe PEAC (Projet Éducatif Artistique et Culturel ou scientifique) prévue
- Arbres fruitiers dans l'école et potager
- Anglais : seule Mme Lombard est habilitée et ne fera anglais qu'avec les CM1 et les CM2
- Peut-être 1 intervenant anglais accordé par l'Inspection de l'éducation nationale pour les CE1 et CE2
- Musique avec Marianne PASSELERGUE à confirmer
- Apprendre à Porter Secours avec Gabrielle NADAL pour les CM1 et CM2
- Implication des parents avec le service réussite éducative et Olympio
- Conseil école / Collège. Le conseil école-collège, présidé par le Principal et l'Inspecteur de l'éducation nationale, associe un collège public et les écoles publiques de son secteur de recrutement afin de contribuer à améliorer la continuité pédagogique et éducative entre l'école et le collège. Le conseil école-collège détermine un programme d'actions, qui s'inscrit dans le champ des missions qui lui sont assignées. Le conseil école-collège peut créer des commissions école-collège chargées de la mise en œuvre d'une ou plusieurs de ces actions. La composition, les objectifs et les modalités de travail de ces commissions sont arrêtés par le conseil école-collège. Il se réunit au moins 2 fois par an.
- A reconduire : Nettoyage Nature, Semaine de la citoyenneté, Conseil des enfants - élections des délégués, Réunion d'école, Vente de gâteaux, Spectacles et expositions, Salon du livre (avec réserve car coût des livres important et auteur faisant trop de promotion auprès des enfants et livres pas toujours adaptés ou intéressants), APS, Permis piéton cycliste et Internet, Rencontres sportives inter-écoles...

Les APC

- À l'école élémentaire, les Activités Pédagogiques Complémentaires peuvent être consacrées à l'amélioration des compétences en français ou en mathématiques pour les élèves sans difficultés. Elles permettent aussi des temps supplémentaires de manipulation, d'entraînement, de systématisation ou des approches différentes des savoirs pour remédier à certaines difficultés. Elles favorisent la prise de parole des élèves, les échanges entre pairs et avec l'enseignant, les essais, les reformulations ainsi que l'explicitation des démarches employées. En complément du travail effectué en classe, l'aide au travail personnel a pour objectif de permettre à chaque élève d'acquérir une méthodologie de travail et de devenir de plus en plus autonome pour réaliser des tâches à sa portée. Il dispose pour cela des outils nécessaires qu'il apprend à maîtriser (dictionnaires, ressources numériques, etc.). Elles consistent aussi à mettre en œuvre une action inscrite au projet d'école, le cas échéant en lien avec le PEDT.
- Le volume horaire en présence d'élèves est de 36 heures, 24 heures de préparation
- L'autorisation des parents est indispensable
- Les horaires sont sur le temps du midi les lundis et jeudis.
- Un projet et un avenant au projet d'école ont été rédigés pour accord de l'Inspecteur de l'Éducation nationale : soutien auprès d'enfants plus fragiles, ateliers divers en lien avec le projet d'école, approfondissement des compétences pour les élèves sans difficulté, privilégier les CE1 en début d'année, les CP en milieu d'année.
- Les directeurs et directrices gèrent la mise en place des APC et en sont déchargés à la rentrée prochaine. Les élèves de leur classe sont alors pris en charge par un autre enseignant de l'école

Nouveau Projet d'école à rédiger pour les années 2015/2018

Le projet d'école sera élaboré par l'équipe pédagogique l'an prochain. Il définit des priorités d'action en cohérence avec les textes officiels et les orientations académiques et départementales et les caractéristiques spécifiques à l'école. Pour l'élaborer, plusieurs étapes sont nécessaires : Le bilan du précédent projet, Le diagnostic des besoins des élèves, L'analyse de la situation de l'école, L'élaboration du projet, La validation du projet par le Conseil d'école et l'IEN.

Le prochain projet comportera une partie liée aux nouveaux rythmes scolaires et intégrera des projets déjà en place (B2I, APS, Salon du livre, Agenda 21, Permis piéton, cycliste, Internet).

Nouveaux horaires 2014/2015

Lundi et jeudi : 8h45 à 11h45 - 13h30 à 16h30

Mercredi : 8h45 à 11h45

Mardi et vendredi : 8h45 à 11h45 - 13h30 à 15h00

Nouvelles Activités Périscolaire les mardis et vendredis de 15h00 à 16h30.

Ouverture du portail à 8h35, 11h45, 13h20, 15h00 ou 16h30.

Récréations : à 10h15 et à 14h50

Horaires périscolaire et études surveillées inchangés 16h30 à 18h00

4) Nouveaux rythmes scolaires pour l'année 2014/2015

Présentation par la mairie et le périscolaire

- Pour les enfants n'allant pas au centre de loisirs le mercredi après-midi : à 11h45, les enfants pourront être gardés par du personnel municipal (l'heure limite reste à définir) sans restauration. Pour les enfants inscrits au centre de loisirs, le déjeuner aura lieu au centre. Une réunion municipale aura lieu pour définir les tarifs.
- Une plaquette sera distribuée aux enfants, dans les cahiers de correspondance, pour expliquer les nouveaux rythmes scolaires avant la fin de l'année.
- La mise en place des nouveaux rythmes scolaires sera expliquée lors du Comité de la vie scolaire élargi prévu le 10 juin à 19h30.
- Pour le groupe André Gide, les NAP sont prévues les mardis et vendredis après-midi de 15h à 16h30. L'accord des parents est nécessaire.
- Les activités seront menées par les animateurs du service enfance ou des enseignants, ou des associations de la commune (Musique, MJC, SQY en transition...). Les animations seront organisées sur des cycles de 7 semaines.

Parcours thématiques proposés pour les NAP :

Bien dans mon corps (Théâtre, Sport)

Graines d'artistes (Musique, Art Plastiques)

J'explore mon environnement

Les sens en éveil

Je me détends en jouant (Relaxation, Jeux...)

- Les inscriptions pour les enfants de maternelle seront faites par les animateurs avec un objectif de faire plusieurs parcours. Les enfants scolarisés en élémentaire choisiront les activités suite à une présentation des dites activités le mardi 2 septembre 2014. Chaque enfant choisira deux activités dans les 5 parcours thématiques par semaine pendant un cycle de 7 semaines.
- Deux comités techniques ont réuni les enseignants et le service enfance pour coordonner les activités en fonction du projet d'école qui sera renouvelé pour la période 2015-2018.
- Certaines activités et interventions dans l'école, financées par la Mairie, ne pourront peut-être plus être assurées faute de temps libres et de budgets.

5) Dates à retenir

Mercredi 11 juin : classe toute la journée (journée de récupération des vacances de la Toussaint). Les services de restauration et périscolaires fonctionneront normalement ce jour-là.

Vendredi 13 juin : Remise officielle des Permis Internet aux CM2 à l'Estaminet à 18h30. Parents de cycle 3 invités.

Vendredi 13 juin : Spectacle chant choral cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) à l'Estaminet à 19h pour les parents de cycle 3.

Vendredi 20 juin : Fête de l'école, Kermesse à partir de 18h

Vendredi 27 juin : Fête périscolaire à partir de 17h

Samedi 28 juin : Réunion des Parents de futurs CP à 10h00 dans la cantine

6) Points mairie

Demande de travaux et de matériel :

Le remplacement des stores, le remplacement du panneau d'affichage FCPE, l'achat des marche-pieds pour les CP, l'achat d'un séchoir à dessin sont actés.

L'escalier extérieur a été sécurisé.

Les arbitrages du budget n'ont pas encore eu lieu :

Remplacement des 12 ordinateurs des classes. M. SAMSON demande à ce que les anciens ordinateurs soient conservés pour monter une salle informatique.

Miroirs dans les toilettes des enfants

Peinture dans le bureau de direction

Réfection des toilettes adultes et de la salle d'eau de la salle des maîtres

Club Coup de pouce et Accompagnement à la scolarité

La réussite éducative risque de ne plus être financée lors de la rentrée 2014-2015 car Magny-les-Hameaux n'est plus en zone urbaine sensible. Les Clubs Coup de pouce pour CP sont remis en question.

Suite à une analyse des besoins sociaux, il est constaté des écarts significatifs entre les revenus des habitants de la commune, la moyenne est relativement haute.

Des associations peuvent accompagner les enfants par des actions de répétiteurs

L'accompagnement à la scolarité pris en compte par le CLAS perdurera.

La municipalité souhaite poursuivre l'ensemble des actions liées à l'accompagnement à la scolarité.

7) Questions diverses des Parents :

- Nombre de jours sans enseignants remplacés

Le Conseil d'école est préoccupé par le manque d'enseignants remplaçants.

Par 9 fois nous avons dû répartir les élèves d'une classe dans les 4 autres car un enseignant absent n'a pas été remplacé. Le problème se pose également pour les réunions d'équipe éducative car pas d'enseignant remplaçant malgré les demandes et obligation de répartir les élèves d'une classe (une dizaine de réunions réalisées)

- Nombre d'élèves et structure pédagogique l'an prochain notamment pour les CP, départ d'enseignant -> voir point 3

- Organisation des mercredis et notamment l'après-midi -> voir point 4

Frankie SAMSON
Directeur

Virginie LE VOT
FCPE

Nicolas LECLERE
AIPE

